



LA LETTRE DE LA MUNICIPALITÉ

Septembre 2026

Retrouvez-nous sur
rosaysurlieure.fr
sur **Panneau Pocket** et sur **Facebook**



EDITO

Chères habitantes, chers habitants,

Nous sommes heureux de vous adresser ce nouveau numéro de notre lettre municipale.

Au fil de votre lecture, vous trouverez des informations utiles sur la vie de notre commune, les manifestations et événements à venir, ainsi que les informations relatives à l'état civil, les aides communales, les services à votre disposition...

Cette publication a pour objectif de vous tenir informés de l'actualité locale et de mettre en lumière les initiatives qui font vivre notre territoire.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et espérons vous retrouver nombreux lors des prochains rendez-vous communaux.

La Municipalité

ÉTAT CIVIL

Décès

Bernard FOUBERT, 07/07

Reinerie SLOMSKI, 01/09

Eliane REIGNER ép. NUYTTEN, 09/09

Mariage

Virginie GOUJU et Rudy LENABOUR, 27/06

Coralie MAILLET et Richard MOISAN, 12/09

SALLE DES FÊTES

Tarifs :

- 250 € pour les habitants
- 350 € pour les personnes extérieures à la commune

Location du vendredi 17 h au lundi 9 h

Possibilité de louer de la vaisselle par
l'intermédiaire du Comité des Fêtes

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

11 OCT.

Octobre Rose : Course à pied / Repas

29 NOV.

Concert à l'Eglise Notre Dame de Rosay

05 DÉC.

Téléthon : Animation / Randonnée

11 DÉC.

Arbre de Noël

PERMANENCE DES ÉLUS

Vendredis de 17 h 30 à 18 h 30

sans rendez-vous

9 et 23 octobre

6 et 20 novembre

4 et 18 décembre

Rappel aux propriétaires de chiens

De nombreuses plaintes d'habitants nous ont été signalées.

Nous rappelons que les **chiens doivent être tenus en laisse** et que leurs propriétaires doivent veiller à ce qu'ils ne fassent pas leurs besoins devant les habitations et à **ramasser leurs déjections**.

Nous rappelons également que les propriétaires doivent veiller à ce que **les aboiements de leurs chiens ne soient pas excessifs** et ne viennent pas troubler la tranquillité du voisinage.

Merci à chacun de contribuer au respect et à la tranquillité du voisinage, afin de préserver un village propre, agréable et convivial pour tous.

IMPORTANT!

LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes

Chaque 1er dimanche du mois le Comité des Fêtes, vous propose une randonnée d'une durée maximale de 2 heures.

Les chiens tenus en laisse sont acceptés.



Rendez-vous
à 9 h 30
Place communale



Comme chaque année, les associations de la commune font leur rentrée et vous invitent à les rejoindre, le temps d'un après-midi ou d'une soirée conviviale.

Le club des Aînés

Les aînés se retrouvent à la salle des fêtes les 1er et 3e mardis de chaque mois pour partager un après-midi autour de jeux de société (cartes, scrabble...) suivi d'un moment convivial autour d'un goûter. Des sorties sont également proposées, dont certaines en partenariat avec les Amis du club du Pays Lyonnais.

G.R.S.

Chaque jeudi, Sophia Alves-Cerdeira anime des cours de gymnastique rythmique destinés aux enfants de 6 à 12 ans, de 17 h 30 à 19 h 30, à la salle des fêtes.

CrossF'Hiit'ness Club

Le coach sportif propose des séances variées de remise en forme : training, HIIT, fitness, abdos...

Les cours ont lieu le mardi de 19 h 15 à 20 h 15, à la salle des fêtes.

Votre commune vous aide

Aide sportive et culturelle



Afin de soutenir la pratique d'activités extra-scolaires, la commune accorde une aide de **50 € par an et par enfant âgé de 6 à 18 ans**, sur présentation d'une facture.

Pour toute première demande, un relevé d'identité bancaire (R.I.B.) devra être fourni.

Aide restauration scolaire



La commune participe aux frais de restauration scolaire en remboursant aux familles **0,95 € par repas pour les enfants scolarisés à l'école de Charleval**.

Les factures originales doivent être déposées au secrétariat de la mairie, accompagnées d'un R.I.B. lors de la première demande.

Attention : les factures des mois de juin et juillet doivent impérativement être remises en mairie avant le 31 décembre.

Recensement militaire

Le recensement est une **démarche obligatoire** pour tout Français. Il doit être effectué spontanément auprès de la mairie (ou du consulat pour les personnes résidant à l'étranger).

Cette formalité est indispensable pour pouvoir s'inscrire aux examens et concours publics (*brevet des collèges, baccalauréat, conduite accompagnée, permis de conduire, etc.*).

Les jeunes Français doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et la fin du troisième mois suivant leur anniversaire.



LES COMMISSIONS COMMUNALES

Les commissions communales sont des groupes de travail composés d'élus municipaux chargés d'étudier les différents dossiers relevant de leur domaine de compétence. Elles préparent les projets, formulent des propositions et apportent un avis avant leur présentation au conseil municipal. Leur rôle est de favoriser la réflexion, le suivi des actions communales et la mise en œuvre des projets au service des habitants.

Le Maire et les adjoints sont membres d'office des commissions.

Urbanisme

Membres : Grégory ALVES-CERDEIRA, Rudy LENABOUR, Josiane LANGLOIS, Katia RATEL, Olivier CAUCHOIS, Louis GAMBU

Missions : Elle examine les autorisations d'urbanisme avant leur délivrance ou refus par le maire, en complément de l'instruction des services compétents. Elle peut également contribuer à la prévention des constructions illégales

Cadre de vie et aménagement

Membres : Frédérique GAMBU, Philippe SELLIER, Rudy LENABOUR, Lucie ROBERT, Thierry VASSEUR, Emilie GOUARD, Katia RATEL, Olivier CAUCHOIS

Missions : Elle travaille à l'amélioration de l'environnement quotidien des habitants. Elle réfléchit aux projets d'aménagement de la commune, à la valorisation des espaces publics, à l'embellissement du cadre de vie et au développement harmonieux du territoire, dans le respect des besoins de la population et de l'environnement.

Animation

Membres : Louis GAMBU, Olivier CAUCHOIS, Katia RATEL, Emilie GOUARD, Thierry VASSEUR, Rudy LENABOUR, Chloé CHAPPELLIERE

Missions : Elle a pour mission de dynamiser la vie locale en proposant et en organisant des événements, manifestations et activités destinés à tous les habitants en partenariat avec le Comité des fêtes.

Communication

Membres : Lucie ROBERT, Emilie GOUARD, Chloé CHAPPELLIERE, Katia RATEL

Missions : Elle a pour mission d'informer les habitants sur les actions, projets et décisions de la commune.



Réalisations

- ➡ Entretien du plateau sportif : démaoussage, installation de filets de handball et de football, réparation de la table de tennis de table, nettoyage d'un terrain de pétanque.
- ➡ Achat de matériel pour les espaces verts : Tracteur tondeuse, nettoyeur haute pression.
- ➡ Changement des portes des bâtiments municipaux pour le matériel technique.
- ➡ Peinture intérieure de la salle des fêtes

DES SERVICES À VOTRE SERVICE

Nous sommes là pour vous !

France Services

France services vous accompagne dans vos démarches administratives du quotidien : informations, réponses à vos questions et aide à l'utilisation des services en ligne.

Dans chaque espace France Services, vous pouvez accéder à 12 partenaires nationaux : **Allocations familiales, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Titres, France Travail, France Rénov', La Poste, Urssaf, MSA et Point-justice.**

6, Rue Augustin Léonard à Fleury-sur-Andelle
(dans les locaux de la Poste)

Tel : 02 32 68 36 96

fleury-sur-andelle@france-services.gouv.fr

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

9h – 12h / 14h30 – 17h

Mercredi : 9h – 12h

Conseillère numérique

Lucie Robert, conseillère numérique, propose **des ateliers gratuits pour vous accompagner dans l'usage des outils informatiques** : prise en main d'un équipement, gestion des courriers électroniques, navigation sur Internet, et bien d'autres services.

**21 septembre
5 et 19 octobre
2 et 16 novembre
7 et 21 décembre
de 14 h à 15 h 30 en Mairie**



Une enquête sur les mobilités de demain

Du 4 novembre 2026 au 27 avril 2027, une grande enquête sur les déplacements et les habitudes de mobilité des habitants sera menée sur le territoire.

Plus de 5 750 ménages seront sollicités **afin de mieux comprendre les besoins de chacun en matière de déplacements : travail, études, achats, loisirs, transports en commun, voiture, vélo ou marche.**

Cette enquête permettra de recueillir des informations précieuses pour mieux adapter les services et les équipements de mobilité aux besoins des habitants et préparer les déplacements de demain.



Préparons ensemble
*la mobilité
de demain*

Si votre foyer est sélectionné, vous pourrez être contacté par courrier ou par téléphone. Votre participation est essentielle pour que les résultats reflètent au mieux les habitudes et les besoins de notre territoire.